SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2015 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 7 avril 2015 à la salle municipale, sont présents les conseillers et conseillères : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR : 2015-04-066

- 1. **Ouverture**
 - 1.1 Ouverture.
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption des procès-verbaux:
 - 3.1 Séance ordinaire du 2 mars 2015.
- 1^{ère} période de questions 4. (Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)
- Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions
 - 5.1 Achat de gravier pour l'année 2015;
 - 5.2 Contrat de niveleuse pour l'année 2015;
 - 5.3 Achat de l'abat-poussière (calcium) pour l'année 2015.
- Information au conseil et correspondance 6.
 - 6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de mars 2015.
- 7. Rapports des comités
 - 7.1 Finances Subventions:
 - 7.1.1 Adoption des comptes à payer;
 - 7.1.2 Dépôt du rapport financier en date du 31 mars 2015;
 - 7.1.3 Dépôt des états financiers pour l'année 2014.
 - 7.2 Autres comités:
 - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

Affaires nouvelles 8.

- 8.1 Résolutions à adopter:
 - 8.1.1 Acceptation de la soumission pour le règlement d'emprunt numéro 594:
 - 8.1.2 Réalisation du règlement d'emprunt de 160 000 \$;
 - 8.1.3 Congrès 2015 Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ);
 - 8.1.4 Dépôt des états financiers de la Régie intermunicipale des incendies de la Région d'East Angus pour l'année 2014;
 - 8.1.5 Achat de dix billets pour le souper spaghetti des pompiers;
 - 8.1.6 Renouvellement de l'adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie:
 - 8.1.7 Offre de service WSP manuel d'exploitation;

 - 8.1.8 Souper bénéfice au profit de la dysphasie;8.1.9 Quote-part 2015, Régie de tri et de récupération;
 - 8.1.10 Rendez-vous québécois du loisir rural les 7 et 8 mai 2015;

- 8.1.11 Dépôt du rapport 2014 schéma de couverture de risque en sécurité incendie;
- 8.1.12 Transferts budgétaires;
- 8.1.13 Réparation de la toiture du chalet Parc Goddard;
- 8.1.14 Construction d'un garage municipal;
- 8.1.15 Adoption d'un nom officiel pour les habitants d'Ascot Corner.

9. Adoption des règlements

Aucun.

10. Avis de motion à donner

Aucun.

11. Varia affaire nouvelle

Aucune.

12. 2ième période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour).

13. Levée de la séance ordinaire.

Prochaine séance ordinaire: Lundi le 4 mai 2015 à 19 h 30.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 avril 2015 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2015-04-067

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2015 :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

1 PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 20 h 07)
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)
Procédure à suivre pour poser une question.

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Jacques Nadeau:

- Demande qui est responsable des messages sur les panneaux électroniques ;
- Mentionne que l'état du chemin « Main Central » à Bury, qui est le chemin qui mène à Valoris et dont Valoris a payé une partie de la réfection du chemin, est dans un état lamentable pour un chemin qui a été refait à l'automne 2014.

Madame Anne-Marie Gaucher concernant un suivi dans le dossier du prolongement des réseaux sur la rue Desruisseaux.

Monsieur Yvon Bilodeau concernant l'entretien du chemin Biron.

Monsieur Pierre Clément demande de l'information concernant les citernes qui se vidangent aux étangs aérés.

Monsieur Stéphane Théroux concernant la future ligne électrique d'Hydro-Québec.

FIN DE LA 1^{ÉRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 31.

5 1

ACHAT DE GRAVIER POUR L'ANNEE 2015 : REPORTÉE AU MOIS PROCHAIN.

5.2

2015-04-068 CONTRAT DE NIVELEUSE POUR L'ANNÉE 2015 :

CONSIDÉRANT QUE nous avons été en appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'une niveleuse avec opérateur pour l'entretien des chemins de gravier pour l'année 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 25 mars 2015 à 11h 00 à l'hôtel de ville ;

Les prix reçus par les soumissionnaires ayant déposé des offres sont les suivants :

Transport Jean-Luc Clément 124.00 \$ / heure (pour une 6 roues motrices)

Excavation Jocelyn Ménard Inc. 120.00 \$ / heure (pour une 6 roues motrices)

Réjean Giguère
 125.00 \$ / heure (pour une 6 roues motrices)

CONSIDÉRANT QU' après vérification des documents requis et que les trois entreprises sont conformes, il est recommandé de prendre les services d'Excavation Jocelyn Ménard Inc. ayant le prix le plus bas.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de service de Excavation Jocelyn Ménard Inc. au montant de 120.00 \$ / heure plus taxes pour les travaux de niveleuse pour l'entretien des chemins de gravier selon le devis.

Poste budgétaire : 02-320-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2015-04-069 ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE (CALCIUM) POUR L'ANNÉE 2015:

CONSIDÉRANT QUE suite à l'ouverture des soumissions pour achat d'abat-poussière (calcium) pour l'été 2015, les soumissionnaires sont les suivants :

Sel Warwick inc.

Les Entreprises Bourget inc.

Somovrac inc.

31 511.44 \$ plus taxes
34 584.00 \$ plus taxes
32 741.37 \$ plus taxes

CONSIDÉRANT QU' après vérification des documents requis,

Sel Warwick inc. est l'entreprise la plus basse et elle est conforme aux exigences;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre de Sel Warwick inc. au montant de 31 511.44 \$ plus taxes pour l'achat de 61 tonnes métriques (ballot de 1000 kg) et une palette de sacs de 20 kg d'abat- poussière (calcium) pour l'été 2015 incluant la livraison et le déchargement.

Poste budgétaire : 02-320-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

6.1

DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance pour le mois de mars 2015 et en fait la lecture.

7.1.1

2015-04-070 COMPTES À PAYER :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot ET RÉSOLU QUE la liste des comptes à payer en date du 31 mars 2015 au montant de 87 341.20 \$ soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.1.2

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER EN DATE DU 31 MARS 2015 :

Le directeur général dépose le rapport financier en date du 31 mars 2015.

7.1.3

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE 2014:

Le directeur général dépose les états financiers pour l'année 2014.

7.2.1

RAPPORTS DES COMITÉS:

Madame la Mairesse Nathalie Bresse :

- o Donne de l'information concernant :
 - Le président de la Commission scolaire des Hauts-Cantons qui a présenté le rapport annuel à la MRC;
 - Le projet PIIRL, des rencontres auront lieu afin de finaliser le projet au cours du mois d'avril et mai;
 - Le 9 mai 2015 aura lieu au Parc écoforestier de Johnville, Marche/Cours pour le Haut;
 - Les 4 et 5 juillet 2015 aura lieu le Festival de bateaux-dragons avec des activités au profit de la Maison La Cinquième Saison.

Madame Diane Talbot concernant le transport en commun, il y a des ententes à venir avec les commissions scolaires, le contrat pour le transport de la MRC est valide jusqu'en 2016.

Monsieur Éric Mageau:

- o Donne de l'information concernant :
 - Le chemin Biron, il y aura beaucoup de réfections à venir ;
 - En juin on devrait faire un appel d'offre pour le renouvellement du contrat de déneigement;
 - Il y a une pétition qui circule pour la construction d'un trottoir à l'entrée du chemin Galipeau;

 Il y a un projet de développement d'un parc industriel qui est à l'étude.

Monsieur René Rivard:

- Donne de l'information concernant :
 - Les loisirs, tout va bien ; la collaboration avec les loisirs de la MRC, la planification du prochain SAE, la Soirée des bénévoles le 17 avril 2015 et les autres activités ;
 - Le programme MADA, l'élaboration du programme se poursuit selon l'échéancier;
 - La Corporation des loisirs, une rencontre est prévue lundi le 13 avril prochain.

Madame France Martel:

- Donne de l'information concernant :
 - L'AGA de la Chambre de commerce, une rencontre se tiendra au Centre multifonctionnel d'Ascot Corner en avril.
 - Le projet de la piste cyclable sur la voie ferrée, le Gouvernement a modifié la structure d'approbation, celle-ci est au niveau régional au lieu de provincial.

Monsieur Donald Lachance:

- Donne de l'information concernant :
 - Le rapport mensuel de mars de la Régie des incendies, aucun incendie, seulement deux sorties pour des accidents;
 - L'installation d'une nouvelle antenne au Parc Dubreuil pour le système de communication des pompiers;
 - Le souper bénéfice des pompiers à East Angus, samedi le 18 avril prochain;
 - L'embauche d'un préventionniste à la Régie des incendies.

Monsieur Stanley Boucher:

 Donne de l'information concernant un article qui paraîtra dans le prochain journal au sujet du traitement de l'eau potable, les problèmes d'odeur et le goût du chlore.

8.1.1

2015-04-071 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 594 :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot ET RÉSOLU QUE la Municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt par billet en date du 14 avril 2015 au montant de 160 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 594. Ce billet est émis au prix de 98.018 \$ CAN pour chaque 100.00 \$, valeur nominale de billet, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

14 200 \$	1.75 %	14 avril 2016
14 700 \$	1.85 %	14 avril 2017
14 900 \$	1.95 %	14 avril 2018
15 400 \$	2.00 %	14 avril 2019
100 800 \$	2.05 %	14 avril 2020

QUE le billet, capital et intérêts, soit payable par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

8.1.2

ATTENDU QUE conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué en regard de celui-ci, la Municipalité d'Ascot Corner souhaite emprunter par billet un montant total de 160 000 \$:

RÈGLEMENT NUMÉRO	Pour un montant de \$		
594	160 000 \$		

ATTENDU QU' à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ce billet est émis;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le préambule de la présente résolution fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU' un emprunt par billet au montant de 160 000 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 594 soit réalisé;

QUE le billet soit signé par la mairesse madame Nathalie Bresse et le secrétaire-trésorier monsieur Daniel St-Onge;

QUE le billet soit daté du 14 avril 2015;

QUE les intérêts sur le billet soit payables semestriellement;

QUE le billet, quant au capital, soit remboursé comme suit :

14 200 \$
14 700 \$
14 900 \$
15 400 \$
15 800 \$ (à payer en 2020)
85 000 \$ (à renouveler)

QUE pour la réalisation de cet emprunt, la Municipalité d'Ascot Corner émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 14 avril 2015), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 594, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENT.

8.1.3

2015-04-073 CONGRÈS 2015 – ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) :

ATTENDU QUE les 17, 18 et 19 juin 2015 aura lieu le Congrès des directeurs municipaux du Québec, dans la ville de Québec;

ATTENDU QUE ce congrès fait partie des activités offertes aux directeurs généraux pour se maintenir à jour dans les lois et règlements et nouveaux projets gouvernementaux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte que monsieur Daniel St-Onge assiste au congrès des directeurs municipaux (ADMQ) à Québec les 17, 18 et 19 juin 2015. Le coût d'inscription 488 \$ plus taxes, les frais d'hébergement, repas et transport au coût environ 700 \$ seront payés par la Municipalité.

Poste budgétaire : 02-130-00-310, dépense.

02-130-00-454, inscription.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2015-04-074 D

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES INCENDIES DE LA RÉGION EAST ANGUS POUR L'ANNÉE 2014:

CONSIDÉRANT QUE les états financiers vérifiés pour l'année 2014 ont été déposés et acceptés par la Régie intermunicipale des incendies d'East Angus;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte les états financiers vérifiés pour l'année 2014 tel que déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

8.1.5

2015-04-075 ACHAT DE DIX BILLETS POUR LE SOUPER SPAGHETTI DES POMPIERS:

CONSIDÉRANT QUE chaque année les pompiers de la Régie intermunicipale des incendies d'East Angus organisent leur souper bénéfice « Souper spaghetti » le 18 avril 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte d'acheter 10 billets au coût de 10 \$ / billet pour le souper bénéfice « Souper Spaghetti ».

Poste budgétaire : 02-110-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1

8.1.6

2015-04-076 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE :

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion 2015-2016 est à échéance et que selon la population le coût est de 100.00 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le renouvellement de l'adhésion 2015-2016 au Conseil Sport et Loisir de l'Estrie pour la somme de 100.00 \$.

Poste budgétaire : 02-190-02-999.

8.1.7

2015-04-077 OFFRE DE SERVICE WSP – MANUEL D'EXPLOITATION:

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) favorise le transfert des connaissances du concepteur vers l'exploitant en incitant les municipalités à se doter d'un manuel d'exploitation et que celui-ci doit également être fourni au MDDELCC à la fin du projet;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour réaliser ce manuel est de 4 995 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QU' un montant additionnel de 3 500 \$ plus taxes pourrait-être exigé pour finaliser la surveillance des travaux et la coordination entre l'entrepreneur et la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'offre pour la réalisation du manuel d'exploitation au montant de 4 995 \$ plus taxes ainsi que la somme de 3 500 \$ plus taxes pour finaliser la surveillance des travaux restants.

Poste budgétaire : 03-310-00-044.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.8

2015-04-078 SOUPER BÉNÉFICE - AU PROFIT DE DYSPHASIE-ESTRIE :

CONSIDÉRANT QUE l'équipe de Créations Jade reconduit pour une troisième année son souper de crabe qui aura lieu à la brasserie le Dauphin, mardi le 21 avril 2015 à 18 h 00;

CONSIDÉRANT QUE les fonds amassés vont aux enfants dysphasiques de l'Estrie;

EN CONSÉQUENCE, **IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte que Nathalie Bresse assiste à cette activité de levée de fonds annuelle au coût de 100 \$ par personne.

Poste budgétaire : 02-110-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.9

2015-04-079 QUOTE-PART 2015 - RÉGIE DE TRI ET DE RÉCUPÉRATION :

CONSIDÉRANT QUE par les années passées, c'était la Régie sanitaire des Hameaux, qui payait le coût à la Régie de tri et de récupération à même son budget;

CONSIDÉRANT QU' à partir de cette année, la Municipalité doit payer directement le coût à la Régie de tri et de récupération;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité accepte la facture

au montant de 8 533 \$ payable en deux versements soit les 30 avril et 30 juin 2015.

Poste budgétaire : 02-452-10-446.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.10

2015-04-080 RENDEZ-VOUS QUÉBÉCOIS DU LOISIR RURAL LES 7 ET 8 MAI 2015 :

CONSIDÉRANT QUE les 7 et 8 mai 2015 à Contrecoeur a lieu le troisième rendez-vous du loisir rural;

CONSIDÉRANT QUE ce sont deux jours de formation, d'information et d'échange entre les responsables des loisirs en milieu rural;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité autorise la directrice des loisirs madame Marie-Josée Myrand à assister à ces deux journées les 7 et 8 mai 2015 et que les frais d'inscription (105 \$), d'hébergement, de transport et de repas (environ 300 \$) soient payés par la Municipalité selon la politique en vigueur.

Poste budgétaire : 02-700-00-310 - déplacement etc. ... 02-700-00-454 - inscription.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2015-04-081

8.1.11 ----

DÉPÔT DU RAPPORT 2014 – SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE :

CONSIDÉRANT QUE le rapport pour l'année 2014 est complété et prêt à être déposé au ministère de la Sécurité publique selon leurs exigences;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le rapport annuel pour l'année 2014 afin de répondre aux exigences du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

8.1.12

2015-04-082 TRANSFERTS BUDGÉTAIRES:

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du 2 septembre 2014 le conseil avait autorisé des transferts budgétaires;

CONSIDÉRANT QU' il y a des ajustements à faire à ces transferts, pour les travaux de réfection sur le chemin de la rivière, divers ponceaux, fossés et regards sur d'autres chemins et rues :

- Surplus accumulé non-affecté # 55-991-00-000 au lieu de 120 000 \$ le transfert aurait dû être de 66 873.19 \$
- Surplus réservé # 55-992-00-010 au lieu de 119 755 \$ le transfert aurait dû être de 113 560.10 \$ plus un montant de 64 995.66 \$ pour le remboursement du règlement d'emprunt numéro 542;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité accepte les corrections aux transferts budgétaires tel que déposées.

8.1.13

2015-04-083 RÉPARATION DE LA TOITURE DU CHALET - PARC GODDARD :

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé des prix à deux entrepreneurs afin de réparer la toiture du chalet au Parc Goddard;

- Construction René Inc 6 892.75 \$ taxes incluses
- Les Constructions Gourde Poirier 6 726.04 \$ taxes incluses

CONSIDÉRANT QU' il y a seulement 166.71 \$ d'écart entre les deux entrepreneurs mais, inclus dans son prix Construction René Inc. enlève les vieux larmiers et fait la pose des nouveaux solins de toit BC.AL.;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité accepte la soumission de Construction René inc. au montant de 6 892.75 \$ taxes incluses.

Poste budgétaire : 03-310-00-023 avec un transfert du fonds de roulement payable sur 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

8.1.14

2015-04-084 CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL:

CONSIDÉRANT QUE lors de la préparation du budget le conseil a décidé de faire l'étude pour la construction d'un nouveau garage;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a donné le mandat à la firme WSP de compléter l'étude et un plan préliminaire pour déposer au ministère dans le cadre du programme PIQM volet 5.1;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner autorise le projet proposé et s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.15

2015-04-085 ADOPTION D'UN NOM OFFICIEL POUR LES HABITANTS D'ASCOT CORNER:

CONSIDÉRANT QU' il n'y a aucun nom officiel pour les habitants d'Ascot Corner;

CONSIDÉRANT QUE le gentilé usuel français pourrait-être « Ascotois, Ascotoise » comme dénomination officielle;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner adopte le gentilé usuel français pourrait-être « Ascotois, Ascotoise » comme dénomination officielle pour les habitants de la municipalité d'Ascot Corner.

2^E PÉRIODE DE QUESTIONS À 21 H 11. (Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre du jour seulement) Procédure à suivre pour poser une question.

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Jacques Gourde concernant :

- Les hauts risques en incendie ;
- L'entretien et la réfection du chemin Galipeau ;
- Des informations au sujet de l'étude d'un parc industriel.

Monsieur Jacques Nadeau concernant le projet de changer l'emplacement des boîtes aux lettres de Postes Canada sur le chemin Galipeau, où la limite de vitesse est 70 km dans ce secteur.

Monsieur Yvon Bilodeau concernant des informations sur le projet d'une piste cyclable sur la voie ferrée.

Madame Maryse Labonté concernant :

- La signalisation de l'état du chemin Boucher est adéquate mais sur le chemin Galipeau c'est négligeable;
- L'achat d'abat-poussière.

Madame Pierrette Hardy concernant:

- Des informations au sujet de l'installation d'une antenne au parc Dubreuil :
- La consultation des citoyens dans l'élaboration du programme MADA;
- Le manuel d'exploitation pour l'usine d'eau potable.

FIN DE LA 2 IÈME PÉRIODE DE QUESTIONS À 21 H 40.

13.

2015-04-086 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel QUE la séance ordinaire soit levée à 21 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE: Lundi le 4 mai 2015 à 19 h 30.

DANIEL ST-ONGE NATHALIE BRESSE, MAIRESSE DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.